



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction de l'eau et de la biodiversité



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNITED NATIONS DECADE ON
ECOSYSTEM
RESTORATION
2021-2030**



Règlement européen sur la restauration de la nature

Groupe d'échanges CNB concertation

29/04/2025

SOMMAIRE

- (1) Rappel du mandat du Groupe d'échanges et perspectives
- (2) Rappel du calendrier prévisionnel et du contexte
- (3) Focus sur l'implication des membres pour l'organisation de débats locaux

1. Mandat du groupe d'échanges : préparer la concertation préalable

1^{ère} réunion : introduction, présentation du Règlement et sa mise en œuvre ainsi que du dossier de saisine de la concertation préalable

2^{ème} réunion : présentation de l'exercice de concertation préalable avec garants (intervention des garants de la CNDP, qui ont grandement valorisé cette implication au préalable des parties prenantes, peu souvent mise en place par la MO)

- Contributions des participants du groupe d'échanges sur les priorités/ l'approche à suivre pour la concertation et le plan détaillé du dossier de maîtrise d'ouvrage (transmis à la CNDP, en attente de validation début mai)
- Avis des participants du groupe d'échanges sur les modalités de la concertation
- Première information pour l'implication des participants sur l'organisation de débats locaux

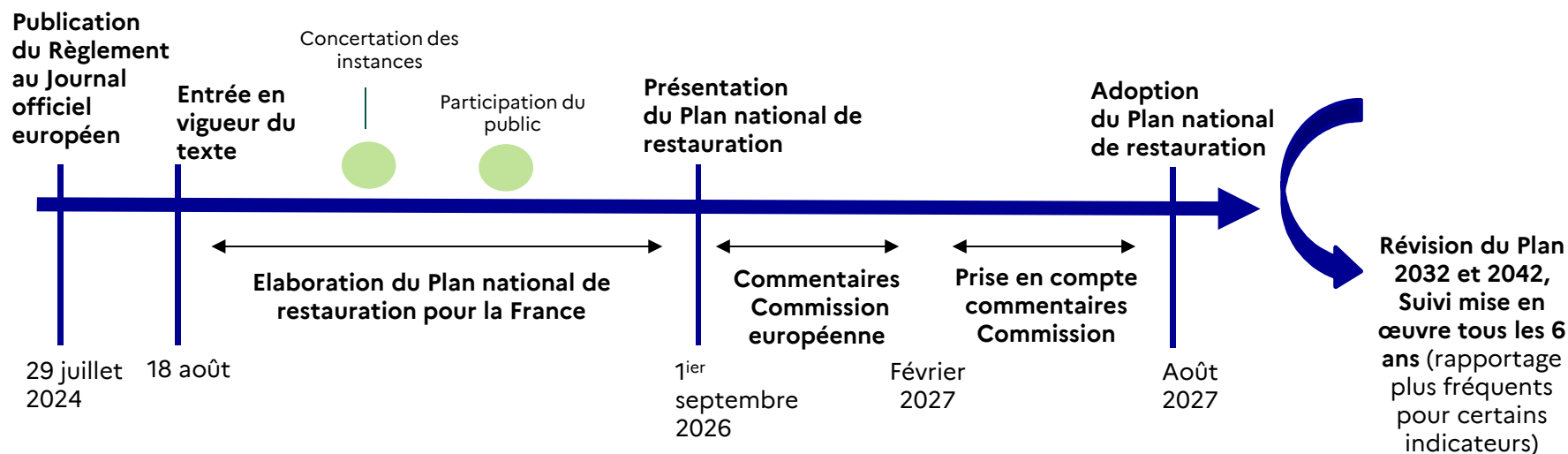
3^{ème} réunion (ce jour) : présentation des moyens pour s'impliquer dans la concertation et en particulier d'un outil proposé par le Ministère pour organiser des débats locaux

4^{ème} réunion (début juin) : mi-parcours de la concertation préalable

5^{ème} réunion (fin septembre début octobre) : échange sur l'avis de la CNDP (synthèse des contributions et recommandations)

2. Rappel du calendrier prévisionnel et du contexte : les échéances du Règlement européen pour la restauration de la nature

Des échéances fixées par le texte



2. Rappel du calendrier prévisionnel et du contexte : une concertation préalable avec garants sur la restauration

Concertation préalable sur une durée de 3 mois à compter du 22 mai 2025 (prévisionnel)

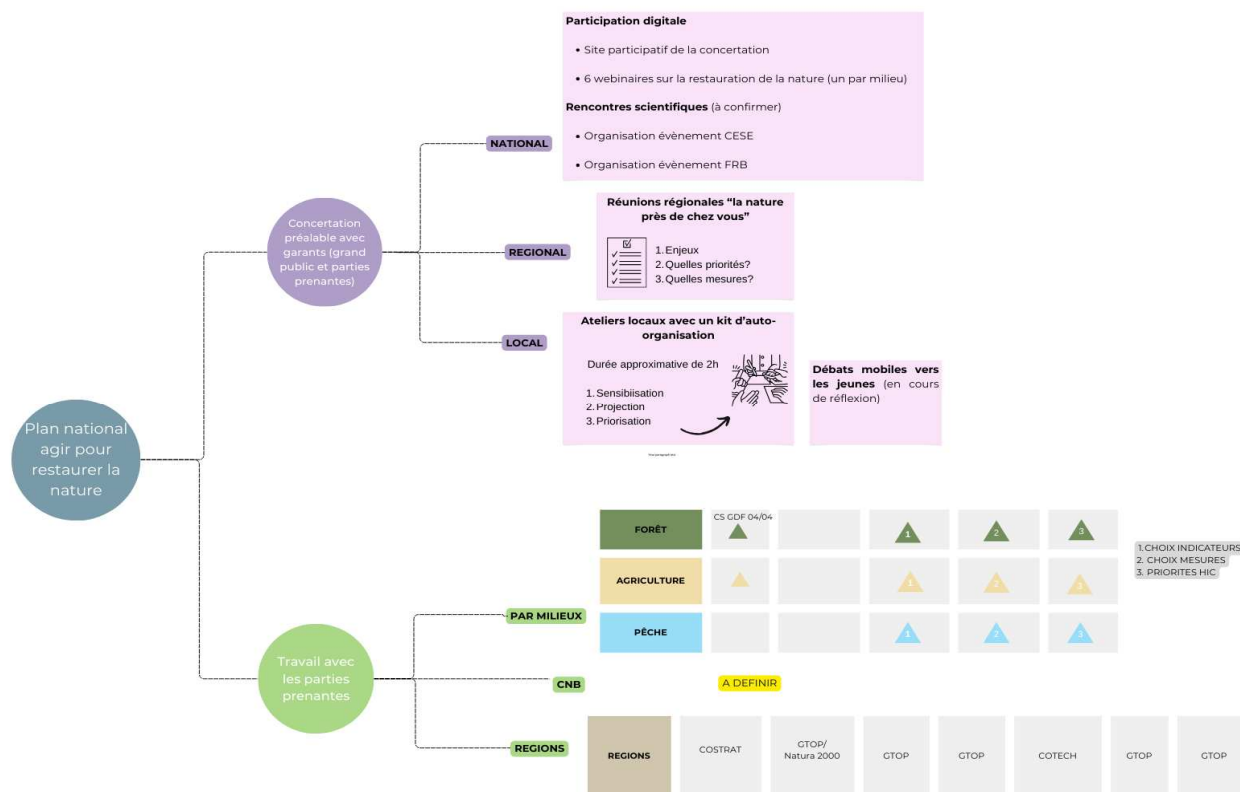
Bilan de la concertation par les garants de la CNDP (1 mois pour l'établissement du rapport), publication de la réponse et la décision du MO quant à la prise en compte des contributions (2 mois pour l'établissement du bilan) : en août-septembre

Avis de la CNDP sur la complétude et la qualité de la réponse du MO

Elaboration du plan national de restauration automne 2025

Le grand public et les parties prenantes pourront ainsi à nouveau donner leur avis sur le contenu du plan, cette fois rédigé et finalisé, en mai/juin 2026 dans le cadre de la **participation du public par voie électronique**.

2. Rappel du calendrier prévisionnel et du contexte : le travail avec le grand public et avec les parties prenantes



2. Rappel du calendrier prévisionnel et du contexte : les modalités pour la concertation préalable

Participation digitale

- 1) Site participatif de la concertation : porter à connaissances et questions posées, possibilité de déposer des cahiers d'acteurs
- 2) Webinaires nationaux thématiques : porter à connaissances de ce qu'est la restauration écologique par milieu
- 3) Exposition sur la restauration écologique : porter à connaissances, lien avec les services écosystémiques

Participation en présentielle

- 1) Évènement avec le CESE à Paris (en cours de définition), potentiellement la FRB
- 2) Visite ministre suivi d'un atelier sur un site restauré (en cours de définition)
- 3) 1 évènement par région, organisé avec les services de l'Etat (en cours de travail)
- 4) Ateliers locaux menés par des relais de la concertation volontaires, guidés par un kit élaboré par le Ministère

➤ **Calendrier et modalités finales à valider par la CNDP en plénière début mai.**

3. Focus sur la contribution des membres du groupe d'échanges

Relais ou contributeur de la concertation

- Le site de la concertation :
Cahier d'acteurs, forum de discussion, questions
- Les évènements en présentiel :
Questions, propositions
- L'opportunité d'organiser des débats locaux :
Librement (sous réserve de restituer une synthèse des échanges sur le site), ou avec **un outil proposé par le Ministère** (kit évoqué lors du dernier groupe et présenté ci-après)

3. Focus sur la contribution des membres du groupe d'échanges

Convoquer les imaginaires, donner envie d'agir : atelier de prospective

Quels paysages souhaitez-vous pour demain ? Compte tenu des activités humaines, de la perte de biodiversité et des activités humaines,

- quel paysage forestier souhaitez-vous pour demain ?
- quel paysage agricole souhaitez-vous pour demain ?
- quelles rivières et milieux humides souhaitez-vous pour demain ?
- quelles mers, quels océans souhaitez-vous pour demain ?
- quel avenir pour les pollinisateurs ?
- quel nature en ville souhaitez vous pour demain ?

Ecosystème discuté au choix de l'animateur

Durée de 2h30 à 3h maximum

Public: petits groupes de 5 à 15 personnes

Pas de connaissances préalables du Règlement de l'animateur

Restitution des contributions des participants sur le site participatif de la concertation (format en cours de discussion)

Mobilisation **des outils de communication du Ministère** et des volontaires pour faire la promotion de l'évènement

Réflexions en cours sur l'organisation **d'un évènement de restitution avant la mi-juillet** en présence de la Ministre

3. Focus sur la contribution des membres du groupe d'échanges

Contenu du kit de concertation

1 Sensibilisation- 15 minutes

⇒ **Jeux de carte sur les enjeux majeurs de la restauration des écosystèmes.**

Exemples : espaces verts en déclin, l'arbre et les canopées en ville, réduire les ilots de chaleur, réduire le ruissèlement des eaux de pluie, rétablir les continuités écologiques en villes, préserver les espaces naturels et forestiers face à l'étalement urbain, accès inégal à la nature,

- Pourquoi pensez-vous que cet enjeu est important ?
- Avez-vous déjà observé un exemple concret de cet enjeu autour de vous ?

Objectif: avoir une vision partagée des défis à relever et des priorités d'action pour restaurer les écosystèmes.

3. Focus sur la contribution des membres du groupe d'échanges

Contenu du Kit de concertation

2 Projection- 60 minutes

=> **Jeux de carte sur des solutions concrètes de restauration et leurs limites + un plan de territoire.**

Objectif: permettre aux participants **de se projeter dans des paysages/ écosystèmes** et de proposer des **actions adaptées pour restaurer la nature**, tout en prenant en compte **les contraintes** écologiques, économiques et sociales.

Exemple Solution: **Planter des haies en bordure de champs:**

Bénéfices:

- Favoriser la biodiversité, réduction de l'érosion de sols et protection des cultures contre le vent,
- Ombre et abris pour animaux en pâturage, Régulation du cycle de l'eau,
- Stockage du carbone, production de ressources renouvelables à valoriser économiquement.

Limites

- Coûts initial élevé
- Réduction temporaire de la surface cultivables
- Entretien régulier nécessaire pour conserver l'efficacité écologique et agricole

3. Focus sur la contribution des membres du groupe d'échanges

Contenu du Kit de concertation

3. Priorisation- 45 minutes

Objectif: prioriser collectivement les solutions proposées lors de l'étape précédente en tant compte de

- **leur désirabilité** (attractivité, visibilité, valorisation, amélioration, beauté des solutions apportées)
- **leur priorité** (importance pour la biodiversité, pouvoir d'exemplarité ou de transformation)

⇒ Dégager des actions prioritaires et à ouvrir **un débat constructif** sur les compromis à réaliser pour atteindre les objectifs de restauration des écosystèmes.

Classement sur la base
d'un **échange libre** ou à
partir d'une maîtrise de
priorisation

	Priorité faible	Priorité élevée
Désirabilité faible	Actions à reporter	Actions à renforcer, dont la visualisation des bénéfices doit être renforcée et communiquée
Désirabilité élevée	Actions à réorienter vers des actions à plus forte priorité	Actions à engager

3. Focus sur la contribution des membres du groupe d'échanges

Prochaines étapes:

Confirmation de votre implication **d'ici le 09 mai**

Contacts:

maud.farcouli@developpement-durable.gouv.fr

florence.brun@developpement-durable.gouv.fr

laurent.germain@ofb.gouv.fr

Merci pour votre attention !

